



«La transformation numérique est un marathon, pas un sprint.»

George Westerman, chercheur



*«Le plus grand défi de la numérisation est de préserver  
l'humanité dans la technologie.»*

Inconnu

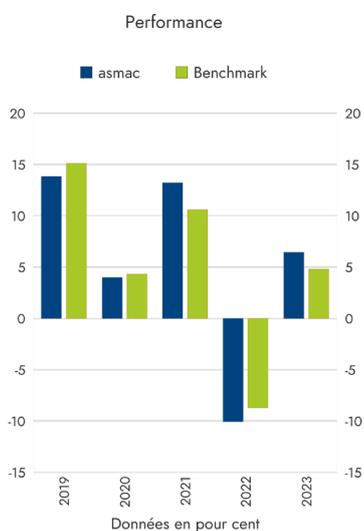
# Préface

## Une année de transition et d'adaptation

L'exercice 2023 a été placé sous le signe de la numérisation et de l'optimisation des processus. Un aspect clé a également été l'intégration de l'intelligence artificielle, et, à titre expérimental, la création de cet avant-propos à l'aide de ChatGPT.

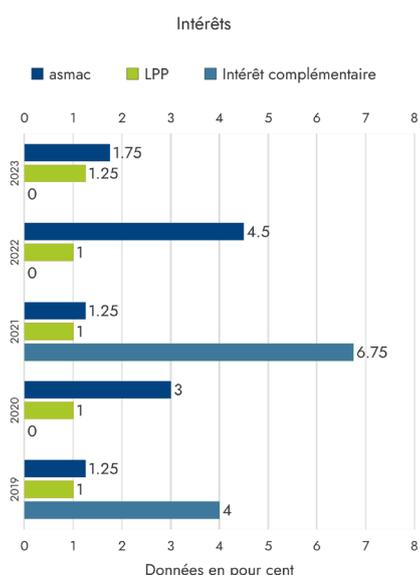
## Le marché financier en perspective

Des influences décisives telles que la crise bancaire aux Etats-Unis, le rachat de Credit Suisse SA par UBS SA et les développements géopolitiques nous ont placés devant des défis que nous avons pu relever avec succès. La fondation a traversé ces turbulences en maintenant le cours et a pu clôturer l'année avec une solide performance de 6,44 pour cent, dépassant ainsi le benchmark de 1,63 point de pourcentage. Nous pouvons ainsi afficher, à la fin de l'exercice annuel, un taux de couverture de 109,3 pour cent.



## Décisions importantes au sein du conseil de fondation – Orientations stratégiques

Le départ à la retraite de l'actuel Asset Manager à la fin de l'année 2024 a incité le comité des placements à examiner de plus près la gestion de fortune, qui est intégralement gérée à l'interne. Poursuivons-nous avec une solution interne à 100 pour cent, avec laquelle la fondation fonctionne avec succès depuis plus de 20 ans? Allons-nous externaliser l'ensemble de la gestion de fortune? Une solution hybride est-elle envisageable? Une entreprise de conseil externe nous a accompagnés de manière intensive à ce sujet et a analysé en détail les possibilités avec le comité des placements. Les avantages et les inconvénients ont été présentés au conseil de fondation lors de sa séance du mois de juin. D'une part, le conseil de fondation a opté pour la solution hybride, d'autre part il a décidé de confier à l'avenir la gestion de fortune restante en interne à deux personnes.



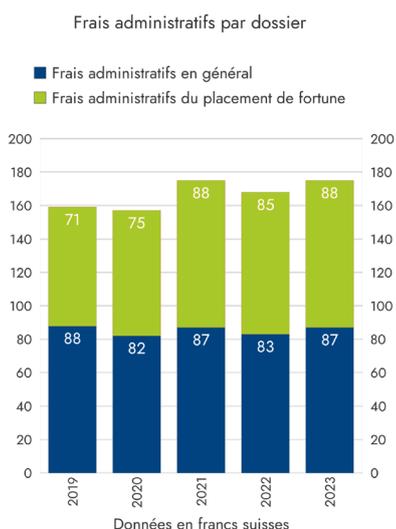
Dans le cadre de la réforme AVS 21, le règlement de fondation a été légèrement révisé et mis en vigueur au 1er janvier 2024. Une adaptation plus importante est prévue pour l'année 2025. Lors de sa séance du mois de novembre, le conseil de fondation a en outre décidé de rémunérer le capital vieillesse à 1,75 pour cent en 2024 et de laisser la prime de risque sur les salaires jusqu'à CHF 300 000 inchangée au niveau bas de 1,2 pour cent. La prime de risque sur les salaires de CHF 300'001 à CHF 500'000 reste également inchangée à deux pour cent.

## Points forts opérationnels

En collaboration étroite avec un partenaire externe, nous avons pu continuer à optimiser et à numériser nos procédures et processus internes - un projet qui nous accompagnera également dans les années à venir.

La coopération avec la communauté d'intérêts de 14 caisses de pension de la place de Berne et la collaboration avec une entreprise externe ont permis de relever les défis concernant la loi révisée sur la protection des données qui est entrée en vigueur le 1er septembre 2023.

## Divers



A la fin de l'exercice annuel, nous gérons le capital vieillesse de 24'312 assuré(e)s actif(ve)s. La proportion de femmes est de 57,55 pour cent. Nous gérons également pour 4'060 personnes un compte d'épargne vieillesse exempt de cotisations avec des fonds de libre passage de personnes qui ne sont pas activement assurées, qui sont en formation continue ou qui ne sont temporairement pas employées par un employeur affilié. L'effectif des retraités a augmenté de 76 personnes pour atteindre un total de 1'058 personnes. Avec un rapport de 1 à 23 entre le nombre de retraités et celui des assuré(e)s actif(ve)s, la **fondation de prévoyance asmac** présente toujours une très bonne structure de risque.

Les frais administratifs s'élevaient au total à 175 francs suisses par dossier d'assuré au cours de l'exercice annuel. Ils se composent de 87 francs suisses pour les frais généraux d'administration et de 88 francs suisses pour les frais d'administration du placement de la fortune. En comparaison avec la branche, les coûts de la **fondation de prévoyance asmac** restent très bas. A l'avenir également, nous accorderons une grande importance à une qualité élevée et à des frais administratifs aussi bas que possible.

## Développements actuels et perspectives

L'année de placement 2024 a débuté de manière positive. Fin mai, la performance est de 7,62 pour cent et nous pouvons afficher un taux de couverture de 117,94 pour cent. Le rachat de Credit Suisse SA par UBS SA n'a pas eu d'influence négative sur nos activités de placement.

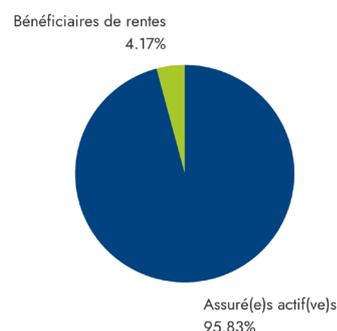
Notre offre numérique (SPI-en ligne) va être élargie. Au cours du second semestre, nous lancerons une application qui permettra à nos assuré(e)s d'accéder en tout temps à leurs données via leur smartphone. Nous nous réjouissons de pouvoir offrir à l'avenir un service encore meilleur à nos assuré(e)s.

Le mandat de quatre ans du conseil de fondation s'achève le 31 décembre 2024. Suite à des départs à la retraite en raison de l'âge, des changements importants interviendront dans la composition du conseil de fondation pour la période de 2025 à 2028. L'asmac a déjà pu repourvoir les quatre sièges vacants des représentant(e)s des employés. Les sièges vacants des représentants des employeurs seront repourvus au cours du deuxième semestre 2024; l'élection est toujours effectuée par les employeurs affiliés ayant droit à un siège.

Taux de couverture



Assuré(e)s actif(ve)s / Bénéficiaires de rentes





Accès en ligne **fondation de prévoyance asmac**

Votre code d'activation personnel se trouve sur votre certificat d'assurance, en bas de la deuxième page. Si vous n'avez pas encore créé de compte sur notre portail en ligne, utilisez ce code pour vous inscrire.

## Et pour *finir*

...nous souhaitons remercier tous les assuré(e)s, les retraités et les employeurs affiliés pour leur confiance. Un grand merci également à l'équipe engagée et aux membres du conseil de fondation pour leur travail professionnel et leur collaboration toujours bonne et constructive.



Primus Schlegel, lic. oec. HSG  
Président



Christoph Rytz  
Directeur général



*«L'avantage du monde numérique, c'est qu'il nous rapproche,  
même si nous sommes physiquement éloignés.»*

Inconnu

## Données actuarielles

	2023	2022
Base technique	LPP 2015 Tables générationnelles	LPP 2015 Tables générationnelles
Taux d'intérêt technique p.a.	2,00 %	2,00 %
Taux de conversion à l'âge de retraite ordinaire	5,95 %	5,95 %
Intérêt du capital épargne vieillesse	1,25 %	4,50 %
Taux de couverture selon art. 44 OPP 2	109,30 %	104,00 %
Taux de couverture porteur de risque (économique)	110,90 %	107,00 %



### Moyenne des frais administratifs en comparaison

par dossier d'assuré(e) en francs suisses

fondation de prévoyance asmac

CHF 87.—

Etude sur les caisses de pension 2024 de Swisscanto by Zürcher Kantonalbank

CHF 327.—

## Données actuarielles

	2023	2022
Assuré(e)s actifs(ve)s	24'312	23'659
Capitaux épargne libres de cotisations	4'060	4'102
Bénéficiaires de rentes	1'058	982
Moyenne des frais d'administration par dossier d'assuré(e)	175	168
dont les frais d'administration en général (annexe 7.6)	87	83
dont les frais d'administration du placement de fortune (annexe 6.9.11)	88	85
	en milliers de CHF	en milliers de CHF
Capital de prévoyance assuré(e)s actif(ve)s (avoirs épargne)	2'492'908	2'466'973
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes (capital de couverture)	593'250	553'360
Provisions techniques	84'755	80'010

**Compte annuel**  
en milliers de francs suisses

## Bilan

au 31 décembre

Actifs	2023	2022
Placements de fortune	3'473'201	3'232'503
Compte de régulation actif	3'825	1'931
Actifs des contrats d'assurance	0	0
<b>Total actifs</b>	<b>3'477'026</b>	<b>3'234'434</b>

Passifs	2023	2022
Dettes	8'841	6'189
Compte de régulation passif	75	122
Réserve de cotisations d'employeurs	2'347	2'370
Provisions non techniques	0	0
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	3'170'913	3'100'343
Réserve de fluctuation de valeur	294'850	125'410
Capital de la fondation, fonds libres (+) / découvert (-)	0	0
<b>Total passifs</b>	<b>3'477'026</b>	<b>3'234'434</b>

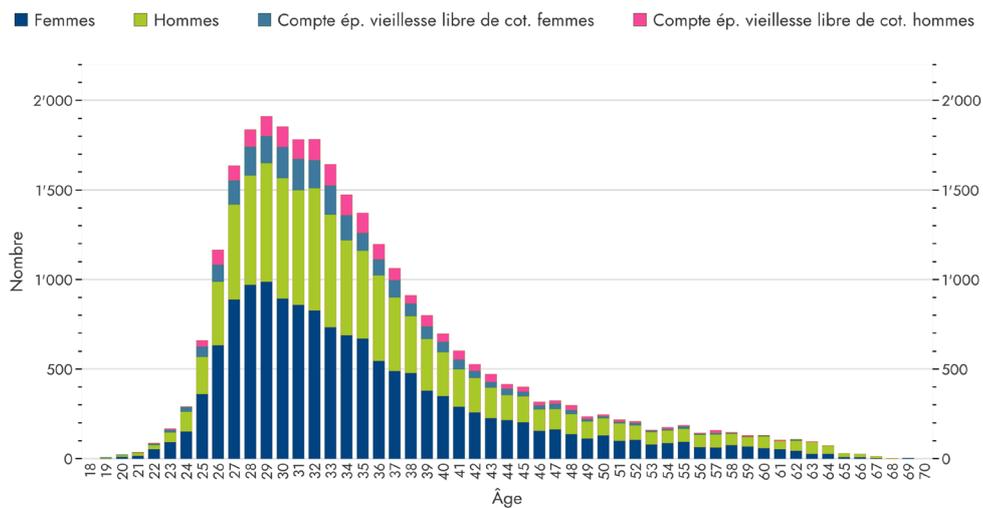
# Compte d'exploitation

au 31 décembre

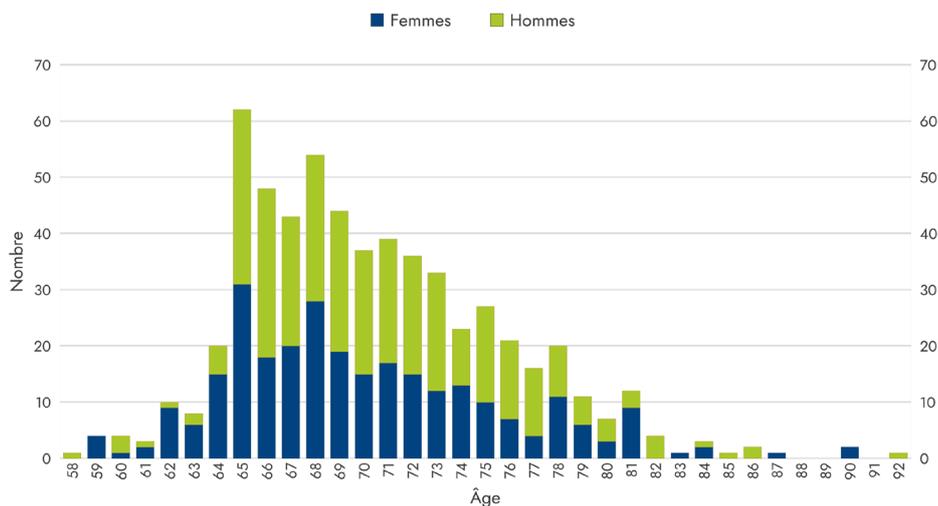
Activité d'assurance	2023	2022
Apport provenant des cotisations et de prestations d'entrée	439'889	422'917
Sorties pour prestations et versements anticipés	-407'741	-403'287
Dissolution (+) / Constitution (-) capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-70'547	-43'879
Produit des prestations d'assurance	191	141
Charges d'assurance	-1'658	-1'594
<b>Résultat de l'activité d'assurance</b>	<b>-39'866</b>	<b>-25'701</b>

Activité de fortune	2023	2022
Résultat des placements de fortune	211'836	-360'000
Dissolution (+) / Constitution (-) de provisions non techniques	0	0
Autres produits	28	29
Autres charges	0	0
Frais administratifs	-2'558	-2'390
<b>Excédent des produits (+) / Excédent des charges (-) avant dissolution / constitution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>169'441</b>	<b>-388'062</b>
Dissolution (+) / Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeurs	-169'441	310'590
<b>Excédent des produits (+) / Excédent des charges (-)</b>	<b>0</b>	<b>-77'472</b>

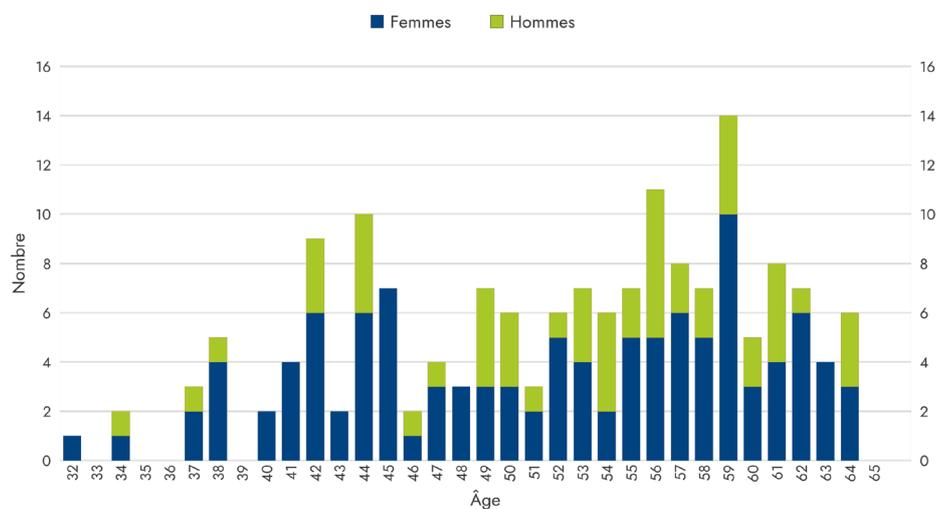
Assuré(e)s actif(ve)s et compte épargne vieillesse libre de cotisations selon âge Ø 35.27 années



Structure d'âge des bénéficiaires de rentes vieillesse Ø 70.34 années



Structure d'âge des bénéficiaires de rentes invalidité Ø 52.04 années



# Mentions légales

## **EDITRICE**

fondation de prévoyance asmac

## **CONCEPT, DESIGN ET REALISATION**

fondation de prévoyance asmac

Dieser Geschäftsbericht liegt auch in deutscher Sprache vor.

**fondation de prévoyance asmac**

Kollerweg 32

Case postale 389

3000 Berne 6



*«Le succès dans le monde numérique nécessite non seulement de la technologie, mais aussi le courage de remettre en question les modèles commerciaux traditionnels.»*

Inconnu